



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
23 MAI 2023

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le mardi 23 mai 2023 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président
M. Raymond Berthiaume, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie RAIM

RÉSOLUTION NO : E39-05-2023
(Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E40-05-2023
(Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 avril 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Dépôt du rapport financier 2022;
6. Adoption de soumission RAETM-2023-004 – Services professionnels – Entente-cadre en ingénierie;
7. Adoption de soumission RAETM-2023-005 – Déneigement des sites de la RAETM;
8. Autorisation de mandat à la ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de produits chimiques – 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025;
9. Affaires nouvelles;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E41-05-2023
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 avril 2023)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 avril 2023 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E42-05-2023
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 104 348,39 \$ et de 1 266,31 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 364 957,00 \$ et de 297 902,95 \$ préparées le 15 mai 2023 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E43-05-2023
(Dépôt du rapport financier 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche prenne connaissance du dépôt, par la secrétaire-trésorière, du rapport financier de la Régie et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le tout conformément au premier alinéa de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E44-05-2023
(Adoption de soumission RAETM-2023-004 – Services professionnels – Entente-cadre en ingénierie)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels – Entente-cadre en ingénierie (RAETM-2023-004);

ATTENDU QUE l'avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 8 mars 2023;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 25 avril 2023;

ATTENDU QUE le comité de sélection formé selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* a attribué le pointage final mentionné ci-bas, le tout conformément au calcul prévu au paragraphe e) du même article :

	Pointage final	Montant
BHP Experts Conseils S.E.C.	8,95	160 200,42 \$ t.t.c.
Les Services EXP inc.	8,73	173 813,46 \$ t.t.c.

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RAETM ne peut attribuer le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU le rapport de recommandation daté du 4 mai 2023 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 176 325,66 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QUE le nom de la firme BHP Experts Conseils S.E.C. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 23 mai 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la firme BHP Experts Conseils S.E.C. pour les services professionnels – Entente-cadre en ingénierie au montant de 139 335,00 \$ (taxes en sus), et ce pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'adjudication du contrat ou à l'atteinte du montant total adjugé selon la première éventualité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E45-05-2023

(Adoption de soumission RAETM-2023-005 – Dénéigement des sites de la RAETM)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a demandé des soumissions par voie d'invitation écrite auprès de huit (8) entreprises pour le déneigement des sites de la RAETM (RAETM-2023-005);

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 25 avril 2023, à savoir :

	Prix (t.t.c.)
Dénéigement Desjardins Lincourt inc.	88 990,65 \$ Erreur de calcul 93 681,63 \$
9066-3006 Québec inc. (Les Entreprises C.D. enr.)	91 341,89 \$
SIG-Nature (Laval) (9115-7883 Québec inc.)	102 858,24 \$

ATTENDU QUE des erreurs de calcul ont été corrigées pour la soumission de Dénéigement Desjardins Lincourt inc. et que cela a eu une incidence sur le rang du plus bas soumissionnaire;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise 9066-3006 Québec inc. (Les Entreprises C.D. enr.) s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 10 mai 2023 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 58 970,68 \$ (t.t.c.);

ATTENDU l'analyse technique datée du 8 mai 2023 de M. Philippe Paradis ing., chargé de projet à la RAIM;

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise 9066-3006 Québec inc. (Les Entreprises C.D. enr.) n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 23 mai 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de l'entreprise 9066-3006 Québec inc. (Les Entreprises C.D. enr.) pour le déneigement des sites de la RAETM au montant de 79 445,00 \$ (taxes en sus), et ce pour une période de 2 ans à compter de la date d'adjudication du contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E46-05-2023

(Autorisation de mandat à la ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de produits chimiques – 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) est membre du *Regroupement d'achats de produits chimiques de la Rive-Nord de Montréal* pour l'achat des produits chimiques servant aux opérations de traitement de l'eau usée;

ATTENDU QUE les villes et régies faisant partie de ce regroupement sont mandatées, à tour de rôle et selon un calendrier préétabli, afin d'effectuer le processus d'appel d'offres au nom du *Regroupement d'achats de produits chimiques de la Rive-Nord de Montréal*;

ATTENDU QUE la Ville de Terrebonne a accepté de remplacer la Ville de Repentigny à titre de mandataire pour l'exercice 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume

APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE la Ville de Terrebonne soit mandatée afin de préparer, pour et au nom de la RAETM et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres public pour l'achat des produits chimiques nécessaires au traitement des eaux potables et usées dans le cadre du *Regroupement d'achats de produits chimiques de la Rive-Nord de Montréal*, et ce, pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E47-05-2023
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorière